

INFO BORT L'ETANG

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2009-03

REUNION DU 30 MAI 2009

LOGEMENTS COMMUNAUX : REVISION DU MONTANT DES LOYERS AU 01/07/2009.

Conformément à la variation annuelle de l'Indice de Référence publié par l'INSEE, le Conseil Municipal a décidé de réévaluer les loyers des appartements communaux de + 2,83 % au 1^{er} juillet 2009.

RESTAURATION DES FACADES DE L'EGLISE, CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE.

Renseignements pris auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, les travaux de restauration des façades sud, ouest et du clocher de l'église pourraient être programmés pour l'année 2010.

Une consultation a été organisée afin de désigner un maître d'œuvre pour une prestation complète.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir de retenir l'entreprise A.C.A. ARCHITECTES ET ASSOCIES, 41, avenue Albert et Elisabeth 63000 CLERMONT-FERRAND dont la proposition fixe le montant des honoraires à 9,50 % du montant hors taxes des travaux.

GROS TRAVAUX DE REPARATION DES BATIMENTS SCOLAIRES, REMPLACEMENT DU SYSTEME DE CHAUFFAGE ET ISOLATION DES COMBLES, DEVOLUTION DES TRAVAUX.

Le Conseil Municipal a décidé de déclarer économiquement les plus avantageuses et de retenir les offres des entreprises suivantes :

- pour le lot 1 : chauffage, l'entreprise Cyrille COURTY, pour un montant de 41 019,72 € HT, soit 49 059,59 € TTC,
- pour le lot 2 : forages géothermiques, l'entreprise Auvergne Forages pour un montant de 35 160,00 € HT, soit 42 051,36 € TTC,
- pour le lot 3 : isolation des combles, l'entreprise, Jacque et Cie pour un montant de 2 812,00 € HT, soit 3 363,15 € TTC.

ACHAT DE MATERIEL POUR LA COMMUNE : TONDEUSE A GAZON.

Après avoir consulté les devis des différents fournisseurs et en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé de retenir la proposition des ETS MOUILLAUD, ZI 63160 BILLOM, pour un montant de 417,22 € HT, soit 499,00 € TTC.

PROTOCOLE D'ACCORD EN FAVEUR DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE, CONVENTION D'APPLICATION, CONVENTION DE REPARTITION DE CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la Loi de programme n° 2005-781 du 13 juillet 2005 « fixant les orientations de la politique énergétique », (loi POPE), a fixé un objectif national d'économies d'énergie et a instauré un dispositif innovant de certificats d'économies d'énergie, (CEE), que peuvent obtenir les personnes morales visées par la loi en contrepartie de la réalisation d'actions générant des économies d'énergie.

Il indique au Conseil Municipal que la convention d'application du protocole d'accord a pour objet d'une part de déterminer le programme d'opérations de maîtrise de la demande d'énergie et de développement des énergies renouvelables que la mairie de Bort l'Etang s'engage à réaliser ou faire réaliser : travaux dans les bâtiments scolaires : isolation des fenêtres et des combles, pose de robinets thermostatiques, et d'autre part, de déterminer le montant de la participation financière qu'EDF s'engage à verser à la commune sous réserve de la délivrance des CEE demandés.

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'accepter la participation financière d'EDF,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord en faveur de l'efficacité énergétique, la convention d'application du protocole d'accord en faveur de la promotion de l'efficacité énergétique et la convention de répartition de certificats d'économie d'énergie.

ACHAT DE MATERIEL POUR LA COMMUNE. DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU MINISTERE DE L'INTERIEUR.

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter auprès de notre député, Monsieur Alain Néri, une subvention de 5 000 € pour nous aider à acquérir du matériel d'entretien de la commune : broyeur d'accotement, cureuse de fossés, chargeur pour tracteur.

MISE EN PLACE DU TEMPS PARTIEL AU SEIN DE LA MAIRIE.

Le Conseil Municipal a décidé d'instituer le temps partiel pour les agents de la collectivité.

MISE EN PLACE DE LA JOURNEE DE SOLIDARITE.

Le Conseil Municipal a décidé d'instituer la journée de solidarité selon le dispositif suivant : travail d'un jour férié précédemment chômé, autre que le 1^{er} mai, à savoir : le lundi de Pentecôte.

.....*Le Conseil Municipal communique*.....

COMMUNIQUE DE LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE, MSA.

La MSA Auvergne, dans le cadre de son action sociale, a décidé de soutenir financièrement des actions innovantes pour dynamiser le milieu rural en Auvergne, à travers une opération : **Projet Innovation Sociale.**

Un groupe, une association peut présenter un projet répondant aux critères suivants :

- apporter des réponses à des besoins ou problèmes sociaux collectifs ou individuels
- mettre en place des dispositifs nouveaux qui répondent à des besoins spécifiques,
- étendre, développer ou copier des bonnes pratiques qui ont déjà fait leur preuve.

Renseignements complémentaires au 04 73 43 75 31.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE BORT L'ETANG. PRESCRIPTION DE LA REVISION DU P.O.S. QUI SE REALISERA SOUS LA FORME DE PLAN LOCAL D'URBANISME.

Le Conseil Municipal a décidé de prescrire la révision du Plan d'Occupation des Sols communal, qui s'effectuera selon les dispositions de l'article L 123-1 du nouveau code de l'Urbanisme, et qui conduira à élaborer un Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal,

Constatant les nombreuses demandes parvenant à la mairie pour demander le classement de parcelles dans le domaine constructible, le Conseil Municipal précise :

☛ à ce moment de la procédure, il est inutile d'effectuer quelque démarche que ce soit ; vos remarques, suggestions, souhaits seront recueillis dans le cadre de l'enquête publique dont les dates vous seront communiquées au moment opportun.

☛ L'objectif de la révision du Plan d'Occupation des Sols n'est pas de rendre constructible tout le territoire de la commune.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES ECOLES PUBLIQUES : RENTREE SCOLAIRE 2008/2009.

Les inscriptions seront enregistrées le samedi 6 juin de 9h30 à 11h30 à l'école de Bort l'Etang.

Se munir du livret de famille, certificat de vaccinations ou carnet de santé, certificat de radiation pour les élèves venant d'une école extérieure au RPI.

ELECTIONS EUROPEENNES.

Elles se dérouleront le dimanche 7 juin 2009 de 8 H 00 à 18 H 00.

Ne laissez pas les autres décider pour vous. **Votez.**

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE. La délégation départementale du Puy-de-Dôme remercie tous les donateurs qui ont fait preuve de générosité lors de la collecte organisée du 27 AVRIL au 15 MAI 2009.

POINT PROPRE : CONTENEUR A VERRE.

Le conteneur à verre a été installé devant le local des sapeurs-pompiers. Les bouteilles, canettes... doivent toujours être déposées à l'intérieur du conteneur et non à l'extérieur, au sol, même bien rangées dans des sacs poubelles. Les professionnels travaillent actuellement à la mise au point d'un « conteneur aspirateur » ; en attendant que leurs recherches aboutissent, pour la propreté et la sécurité des lieux, merci de bien vouloir respecter ce mode d'emploi.

SITE INTERNET.

Nous avons toujours besoin de photographies, anciennes et récentes, représentant notre village sous tous ces aspects : patrimoine bâti, faune, flore, particularités de nos différents hameaux, activités artisanales, vie des habitants ,...ainsi que d'écrits retraçant son passé, son évolution,...

Si vous possédez de tels documents, merci de bien vouloir nous les confier ; ils vous seront restitués rapidement.

INFORMATIONS DIVERSES

FETE DES ECOLES :

La fête des écoles, organisée par le Conseil Intercommunal des Parents d'Elèves, aura lieu le samedi 20 juin à Bort l'Etang.

CINEMA :

Prochaine séance, salle des fêtes :  **Mercredi 24 juin, 21 heures :**
COCO AVANT CHANEL, avec Audrey TAUTOU, Benoît POELVOORDE, Alessandro NIVOLA...
Genre : Biopic

INFORMATION DECHETERIES SBA.

Depuis le 4 mai, la déchèterie de Lezoux est passée aux horaires d'été :
Jours d'ouverture : du mardi au samedi inclus.
Horaires d'été : 9H-12H / 14H-18H45.

PORTES OUVERTES CONCERNANT L'ETABLISSEMENT HOSPITALIER POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES, EHPAD. DE BILLOM.

L'Hôpital Local de Billom organise le 6 juin 2009 des portes ouvertes concernant l'EHPAD des Turlurons de 14H00 à 17H30.

COMITE D'ANIMATION CULTURELLE.

Le Comité d'Animation Culturelle organisera « la marche des fours », deuxième du nom, le dimanche 6 septembre 2009.
Retenez cette date et venez nombreux.